Offre d'emploi
Préventionniste en sécurité incendie
et Inspecteur municipal en sécurité du public

Sous l'autorité du directeur adjoint de la Division prévention du Service de sécurité incendie de Rigaud (SSIR), la personne doit, tant pour la Ville que les deux autres Municipalités desservies par le SSIR, mettre en œuvre les différentes activités du plan municipal de prévention des incendies en plus d'appliquer un cadre règlementaire plus général notamment en matière d'entretien et d'occupation des bâtiments et des aires libres, les nuisances, le contrôle des animaux domestiques, la sécurité des piscines résidentielles, etc.

Profil recherché
La personne est patiente, réfléchie, méthodique, rigoureuse, dynamique, polyvalente, capable de travailler seule ou en équipe, et elle doté d'un jugement lui permettant d'agir avec un haut niveau d'autonomie et avec circonspection.

Profil académique et expérience de travail requis
La personne doit être titulaire :

- De l'attestation d'études collégiales « Prévention en sécurité incendie » ; ou du
- Diplôme d'études collégiales « Prévention en sécurité incendie » ; ou du
- Certificat de premier cycle « Technologie en prévention des incendies » ; ou du
- Diplôme d'études professionnelles « Prévention des incendies ».

Principaux rôles, mandats et fonctions
La personne doit :

- Vérifier la conformité des plans et devis pour les risques plus élevés ;
- Planifier, organiser, coordonner et réaliser des activités de sensibilisation du public ;
- Procéder à des inspections préventives périodiques dans les risques plus élevés ;
- Procéder aux visites résidentielles de prévention ; et
- Appliquer certains règlements municipaux autres que ceux découlant du plan de prévention des incendies et du plan d'urbanisme.

Exigences complémentaires pour l'obtention du poste
La personne possède :

- Une bonne connaissance du corpus législatif afférent ;
- Un permis de conduire valide comportant la classe 4A ;
- Une bonne autonomie pour l'utilisation des principaux programmes de la suite Microsoft Office ; et
- Une capacité à pouvoir se faire comprendre en anglais.

Horaire et conditions de travail
La personne travaille 35 heures par semaine, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Cependant, elle peut aussi être appelée à travailler les soirs et les fins de semaine. De plus, il s'agit d'un poste contractuel, sur une base minimale de 12 mois.

La personne est rémunérée selon les modalités contenues dans l'entente de travail des employés temps plein du SSIR.

Instructions pour les postulants
Les candidats sont priés de faire parvenir, par courriel, leur demande par écrit avec une lettre de motivation, au plus tard le 25 octobre 2017, 16 h à :

- Monsieur Jean-Claude Gauthier, conseiller en ressources humaines :
  - ✓ jcgauthier@ville.rigaud.qc.ca

Toute demande reçue hors des délais d'affichage est non recevable.

Toute demande devra indiquer le :

- Titre du poste ; et
- Nom complet du candidat.

Seuls les candidats répondants au profil de personne recherchée seront considérés et convoqués à l'entrevue.

Pour toute information supplémentaire, vous êtes invité à communiquer par courriel avec le conseiller en ressources humaines de la Ville.